

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET LA SOCIÉTÉ

Nom de la marque: Black Gold	Fabricant: Pinnacle Oil, Inc.	Ville: Indianapolis
Nom du produit: Huile de pompe à vide primaire	Adresse: 5009 W. 81st Street	Code postal: 46268
	État: IN	Fax: (317) 875-0889
	Téléphone: (800) 829-8899	
	N° de téléphone pour les urgences: (800) 829-8899	

2. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Nom du composant</u>	<u>N° CAS :</u>	<u>% volume:</u>	<u>ACGIH TLV</u>	<u>ACGIH STEL</u>	<u>OSHA PEL</u>
Nuage d'huile, si généré	Aucun	N/D	5 mg/m3, 8 h TWA	10 mg/m3, 8 h. TWA	5 mg/m3, 8 h. TWA
Huile de base de lubrifiant (pétrole)	Mélange	100	Cf. nuage d'huile, si généré	Cf. nuage d'huile, si généré	Cf. nuage d'huile, si généré

L'huile de base pour ce produit peut être un mélange de n'importe lequel de ces courants de pétrole à raffinage élevé:

64741-88-4,64742-01-4,64742-54-7,64742-65-0,64742-47-8,8042-47-5,64742-46-7,64742-52-5,64742-54-7,72623-84-8,72623-85-9,72623-86-0,72623-87-1,178603-63-9,178603-64-0,178603-65-1,178603-66-2, 68037-01-4, 151006-63-2

Remarque: Les agences régionales, locales ou autres ou des groupes consultatifs peuvent avoir défini des limites plus strictes. Consultez un spécialiste en hygiène industrielle ou un autre professionnel similaire ou vos agences locales pour obtenir de plus amples informations. Tous les composants sont repris dans la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA).

3. IDENTIFICATION DES DANGES Effets potentiels sur la santé

Aperçu des urgences: Liquide huileux avec une odeur d'hydrocarbure. Peut irriter les yeux. Peut brûler dans un incendie et dégager des vapeurs, des gaz et des fumées toxiques Ex très glissant quand renversé.

Yeux: Le contact peut provoquer une légère irritation des yeux, y compris des sensations de brûlure, un larmolement et des rougeurs

Peau: Le contact peut provoquer une légère irritation de la peau, y compris des sensations de brûlure et des rougeurs. Un contact prolongé ou répété peut aggraver l'irritation et provoquer un dessèchement et un fendillement de la peau pouvant provoquer une dermatite (inflammation). Aucun effet néfaste suite à une absorption par la peau n'est escompté.

Ingestion: Aucun effet néfaste suite à l'ingestion n'est escompté.

Inhalation: Aucune information disponible. Les études sur les autres voies d'exposition suggèrent un degré de toxicité par inhalation faible.

Effets chroniques Les effets liés à une surexposition peuvent inclure une irritation du nez et de la gorge, une irritation des voies digestives, des nausées et une diarrhée

Effets potentiels sur l'environnement: Cf. Informations écologique, cf Section 12.

4. PREMIERS SECOURS

Yeux: En cas d'irritation ou de rougeur, éloigner la victime de la source d'exposition et la placer au grand air. Rincer les yeux avec de l'eau propre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Peau: Essuyer le produit de la peau et enlever les chaussures et les vêtements contaminés. Nettoyer la ou les zones touchées à l'aide d'eau et de savon doux et, le cas échéant, d'un produit nettoyant pour la peau sans eau. Si une irritation ou une rougeur se développe et persiste, consulter un médecin.

Inhalation: Si des symptômes respiratoires se développent, éloigner la victime de la source d'exposition et la placer au grand air. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Si la victime ne respire pas, dégager les voies respiratoires et entamer immédiatement la respiration artificielle. Consulter un médecin sur le champ.

Ingestion: Les premiers secours ne sont en principe pas nécessaires, mais si des symptômes se développent après une ingestion consulter un médecin.

Avis aux médecins: Les blessures par injection sous haute pression d'hydrocarbure peuvent provoquer une nécrose substantielle des tissus sous-jacents même si la blessure externe semble anodine. Bien souvent, ce type de blessure requiert un débridement chirurgical d'urgence et toute blessure doit être évaluée par un spécialiste afin d'évaluer l'ampleur de la blessure. Les aspirations aiguës d'une grande quantité de matière chargée d'huile peuvent provoquer une pneumonie par aspiration. Les patients qui aspirent ces huiles doivent être suivis pour le développement de séquelles à long terme. L'exposition par inhalation à des nuages d'huile en deçà des limites d'exposition actuelle sur le lieu de travail ne provoquera probablement pas d'anomalies pulmonaires.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair: 390F-D92	LEL/UEL % Pas de données	Température d'auto-inflammation: Pas de données
Classe d'inflammabilité OSHA:	Sans objet	
Moyens d'extinction:	Chimique sec, dioxyde de carbone, mousse ou pulvérisation d'eaux sont les moyens recommandés. L'eau ou la mousse peuvent provoquer l'écumage des matériaux chauffés à plus de 100 °C. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Être prudent en cas d'utilisation de dioxyde de carbone dans des espaces confinés	
Instructions pour la lutte contre l'incendie:	Pour les incendies au-delà de la phase de naissance, les secouristes dans la zone de danger immédiat doivent porter une tenue de feu. Quand le danger chimique potentiel est inconnu, le port d'un appareil respiratoire autonome est recommandé dans les espaces fermés ou confinés ou quand le DOT l'exige. Porter également tout autre équipement de protection individuelle justifié par les conditions (cf. section 8). Isoler la zone de danger immédiat et maintenir le personnel non autorisé à l'extérieur. Arrêter le déversement, si cette opération peut être réalisée avec un risque minime. Déplacer les contenants intacts de la zone de danger immédiat si cette opération peut être réalisée avec un risque minime. Une vaporisation d'eau peut contribuer à réduire ou à disperser les vapeurs et à protéger le personnel. Refroidir l'équipement exposé à l'incendie avec de l'eau, si cette opération peut être réalisée avec un risque minime. Éviter d'asperger un liquide en flammes avec l'eau utilisée pour le refroidissement.	
Risque d'incendie et d'explosion:	Ce matériel peut brûler, mais il ne s'enflammera pas facilement. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les endroits bas. Si le contenant n'est pas correctement refroidi, il peut se briser sous l'effet de la chaleur d'un incendie.	

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesure à prendre en cas de dispersions accidentelles:	<p>Ce matériel peut brûler, mais il ne s'enflammera pas facilement. Maintenir toutes les sources d'inflammation à l'écart de déversement/de la dispersion. Se tenir contre le vent à l'écart du déversement/de la dispersion. Prévenir les personnes dans le sens du vent du déversement/de la dispersion, isoler la zone de danger immédiat et maintenir le personnel non autorisé à l'écart. Arrêter le déversement, si cette opération peut être réalisée avec un risque minime. Porter tout équipement de protection individuelle, notamment une protection respiratoire, justifié par les conditions (cf. section 8).</p> <p>Empêcher que la substance renversée n'entre dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes d'évacuation non autorisés et les voies d'eau naturelles. Former un barrage loin devant le déversement pour une récupération ou une mise au rebut ultérieure. Le matériel renversé peut être absorbé par un matériel absorbant adéquat.</p> <p>Avertir les sapeurs-pompiers et les agences fédérales, régionales et locales appropriées. Il est recommandé de nettoyer immédiatement le moindre déversement. Le moindre déversement dans ou sur des voies d'eau navigables, dans la zone contiguë ou sur les rives doit être signalé au Centre de réaction national (numéro de téléphone : 800-424-8802).</p>
--	---

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	<p>Ne pas entrer dans des espaces confinés tels que des réservoirs ou des fosses sans suivre les procédures d'entrée adéquates telles que ASTM D-4276 et 29CFR 1910.146. L'utilisation de la protection respiratoire adéquate est recommandée lorsque les concentrations dépassent les limites d'exposition établies (cf. sections 2 et 8).</p> <p>Ne pas porter de vêtements ou de chaussures contaminés. Respecter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.</p> <p>Respecter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle Ceci peut se produire accidentellement en cas d'utilisation d'équipement haute pression comme des pistolets graisseurs haute pression, des appareils d'injection de carburant ou de fuites via des orifices minuscules dans les conduites d'équipement à huile hydraulique sous haute pression.</p> <p>Les contenants vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux. Ne pas mettre ces contenants sous pression, les couper, les souder, les braser, les percer, les griller ou les exposer à de la chaleur, aux flammes, aux étincelles ou à d'autres sources d'inflammation. Ils pourraient exploser et provoquer des blessures ou la mort. Les fûts vides doivent être complètement vidés, bouchés correctement et expédiés rapidement au fournisseur ou au reconditionneur de fût. Tous les contenants doivent être mis au rebut d'une manière respectueuse de l'environnement et conformément aux réglementations gouvernementales.</p> <p>Avant de travailler sur ou dans des fûts qui contiennent ou qui ont contenu ce matériel, consulter les réglementations de l'OSHA, ANSI Z49.1 et d'autres références en rapport avec le nettoyage, la réparation, la soudure ou toute autre opération envisagée.</p>
Stockage:	Maintenir les contenants bien fermés. Utiliser ce matériel et le stocker dans une zone fraîche, sèche et bien ventilée à l'abri de la chaleur et de toute source d'inflammation. Des températures de stockage supérieures à 55°C peuvent provoquer la décomposition thermique qui entraîne la génération de sulfure d'hydrogène et d'autres gaz contenant du soufre. Stocker dans contenants approuvés. Maintenir à l'écart de tout matériel incompatible (cf. section 10). Protéger les contenants des dégâts physiques.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Contrôle d'ingénierie:	Si les pratiques de ventilations actuelles ne sont pas adaptées au maintien des concentrations atmosphériques en dessous des limites d'exposition établies (cf. section 2), il faudra peut-être prévoir une ventilation supplémentaire du système d'échappement.
-------------------------------	--

Autre équipement de protection:	Une source d'eau propre doit être disponible dans la zone de travail pour pouvoir rincer les yeux et la peau. Porter des vêtements imperméables en fonction des besoins.
Yeux/visage:	Le port d'une protection des yeux approuvée pour éviter tout contact potentiel avec les yeux, l'irritation ou des blessures est recommandé. En fonction des conditions d'utilisation, le port d'un écran facial sera peut-être nécessaire.
Peau:	L'utilisation de gants imperméables pendant la manipulation de la substance est conseillé pour éviter le contact avec la peau et une éventuelle irritation (cf les informations des fabrications sur la perméabilité).
Respiratoire:	Utiliser un respirateur à purification d'air avec certification NIOSH et filtre à particules de type 95 (R ou P) dans certaines conditions lorsque les concentrations atmosphériques sont supérieures aux limites d'exposition (cf. section 2).
Considérations générales pour l'hygiène:	N'existe aucun danger connu associé à cette substance lorsqu'elle est utilisée selon les recommandations. Les considérations générales suivantes pour l'hygiène sont reconnues en tant que bonnes pratiques communes d'hygiène industrielle : éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard, éviter le contact avec les yeux et la peau, laver correctement les mains après la manipulation et avant de manger ou de boire.
Consignes pour l'exposition:	Cf Section 2, Composition et informations sur les composants.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

REMARQUE: sauf indication contraire, les valeurs sont déterminées à 20 °C (68 °F) et 760 mm Hg (1 atm)

Apparence:	Brun	Solubilité dans l'eau:	Pas soluble		
Odeur	Pétrole caractéristique	Point d'éclair:	390F-D92		
État physique:	Liquide	Limites inflammable/explosive (%):	Non déterminée		
pH:	Sans objet	Santé NFPA :	1	Santé HMIS :	1
Pression de vapeur (mmHg)	Non déterminé	Inflammabilité NFPA :	1	Inflammabilité HMIS :	1
Densité de vapeur (air=1):	Non déterminé	Réactivité NFPA :	0	Réactivité HMIS :	0
Point d'ébullition/plage :	Non déterminé				
Point de congélation/de fusion:	Sans objet				

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable aux températures et à la pression atmosphérique normales et dans les conditions anticipées de stockage et de manipulation.

Conditions à éviter: L'exposition prolongée aux températures élevées peut provoquer une décomposition.

Matériaux à éviter (substances incompatibles): Éviter les contacts avec les puissants agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux: La combustion peut produire des aldéhydes et du carbone, des oxydes d'azote, de soufre, de phosphore et de zinc. Du sulfure d'hydrogène et des alkyles thiols peuvent également être dégagés. La décomposition thermique peut produire du sulfure d'hydrogène et d'autres gaz contenant du soufre à des températures supérieures à 45 °C.

Polymérisation dangereuse: N'aura pas lieu

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Cancérogénicité: Les huiles à base de pétrole contenues dans ce produit ont été raffinées à l'aide de divers processus dont l'extraction de solvant, l'hydrotraitement et le déparaffinage pour enlever les hydrocarbures aromatiques et améliorer les performances. Aucune des huiles utilisées ne sont considérées comme carcinogènes par la NTP, l'IARC ou l'OSHA.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations écologiques: Sans évaluation pour l'instant

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Considérations relatives à l'élimination: Dans la majorité des utilisations prévues, cette substance devient une huile usagée suite à la contamination par des impuretés physiques ou chimiques. RECYCLER TOUTES LES HUILES USÉES. Pendant le recyclage, les huiles usées sont soumises à la réglementation 40 CFR 279. L'utilisation entraînant une modification chimique ou physique ou une contamination peut également être soumise aux

réglementations sur les substances dangereuses. Les réglementations fédérales traitent l'huile usée en tant que déchet solide soumis à la réglementation 40 CFR 279. Toutefois, en Californie, les huiles usées sont traitées comme des déchets dangereux tant que des tests ne démontrent pas l'absence de danger. Consulter les réglementations régionales et locales sur la manipulation adéquate des huiles usées. Dans le cas des huiles usées, l'intention de les mettre au rebut peut soumettre celles-ci aux réglementations sur les substances dangereuse

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque: Pas considéré comme dangereux

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Détermination du danger OSHA: Cette substance n'est pas considérée comme dangereuse selon le Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Inventaire TSCA: Tous les composants de cette substance figurent dans le Toxic Chemical Substances Inventory. Ce produit respecte les dispositions du Toxic Substances Control Act (TSCA).

CERCLA(RQ): Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclarations CERCLA.

SARA 311/312	Santé aigue:	Non	Dangers liés à la pression:	Non
	Santé chronique:	Non	Danger de réactions:	Non
	Dangers d'incendie:	Non		

SARA 302/304: Aucun des composants de ce produit ne figure sur la liste SARA 302/304.

SARA 313, Composant(s) toxique(s): Ce produit ne contient pas plus de 1,0% (supérieur à 0,1% pour substance carcinogène) des substances chimiques reprises dans la section 313 du SARA.

Proposition 65 de la Californie: Avertissement: Cette substance contient les produits chimiques suivants qui sont reconnus par l'État de Californie comme étant la cause de cancers, de malformations congénitales ou d'autres méfaits sur la reproduction et sont soumis aux exigences de la proposition 65 de la Californie (CA Health & Safety Code Section 25249.5)-- Aucune connue --
Les huiles moteur usées, qui ne sont pas un composant de cette substance, figurent dans la liste des produits chimiques de la proposition 65 reconnus par l'État de Californie comme cause de cancer.

16. AUTRES INFORMATIONS

Décharge de responsabilité: Ces informations concernent uniquement la substance spécifique désignée et peuvent ne pas être valables si cette substance est utilisée conjointement avec d'autres substances ou dans n'importe quel processus. Pour autant que Pinnacle Oil le sache, ces informations sont exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, aucune représentation ou garantie n'est offerte sur la précision, la fiabilité ou l'exhaustivité. Il incombe à l'utilisateur de confirmer lui-même l'adaptation et l'exhaustivité de ces informations à l'utilisation qu'il fait de la substance.

Infos sur le rédacteur: Pinnacle Oil, Inc. **Date de révision:** 10/1/2009 **Date de préparation:** 2/20/2004